

Communiqué officiel – Collège Lucas Dupond

Mise en place du système de salaire RP – Professeurs & Élèves

Date : 26 octobre 2025

Objet : Mise en place du système de rémunération RP

Le **Collège Lucas Dupond RP** met officiellement en place un **système de salaire RP** pour les **professeurs et les élèves** à compter de cette semaine.

Ce système a pour but de :

- Valoriser l'investissement, la présence et le sérieux de chacun,
 - Encourager la participation RP et le réalisme scolaire,
 - Offrir une gestion claire, motivante et équitable pour tous.
-

Pour les professeurs :

Chaque enseignant RP percevra un **salaire virtuel** selon :

- Son **grade** (stagiaire, titulaire, expérimenté, référent),
- Ses **évaluations**,
- Le nombre d'**heures de cours** assurées,
- Et ses **heures de remplacement** éventuelles.

Une **boutique RP** permet d'utiliser ce salaire pour obtenir des avantages symboliques (jour de congé RP, rôle spécial, booster de salaire, etc.).

Document complet :

Système de salaire des professeurs RP – Collège Lucas Dupond.pdf

Pour les élèves :

Les élèves RP pourront eux aussi **gagner ou perdre de l'argent virtuel** en fonction de leur attitude RP :

- Participation active et implication = gains
- Absences ou comportements inadaptés = pénalités

Une **boutique RP** permet de dépenser leurs gains dans des récompenses amusantes ou des avantages RP (journée libre, mini-jeu, salon bonus, etc.).

Document complet :

Système de salaire des élèves RP – Collège Lucas Dupond.pdf

Suivi et gestion

Les soldes RP seront suivis et mis à jour régulièrement par la **direction** et le **principal**. Les documents complets sont disponibles en pièce-jointe du même message que ce document

Ce système entre en vigueur dès la rentrée du 8 novembre 2025.

Merci à tous pour votre implication et votre professionnalisme RP !

Le principal

Mr JOURDIN L.

